

Rapport annuel et comptes 2009



Les Alpes ne sont toujours pas protégées du trafic de transit conformément au mandat délivré par le peuple en 1994. L'Initiative des Alpes a donc tiré parti de cette année anniversaire 2009 (20 ans d'Initiative des Alpes – 15 ans d'article constitutionnel) pour donner encore plus de poids à ses revendications. La protection des Alpes est une œuvre générationnelle; nous ne baisserons pas les bras, car l'être humain et l'environnement sont trop chers à nos cœurs.

1. Une politique durable pour les Alpes

La protection des Alpes est une œuvre générationnelle

Aucun référendum n'a été lancé contre la **loi sur le transfert du trafic marchandises (LTTM)**, adoptée en décembre 2008 par le Parlement. L'Initiative des Alpes avait renoncé à le faire afin notamment de ne pas compromettre le principe de la bourse du transit alpin et l'objectif dûment défini de 650'000 trajets poids lourds par année à travers les Alpes, tous deux inscrits dans la LTTM.

En novembre 2009, le Conseil fédéral a publié son quatrième **rapport sur le transfert du trafic (2007 à 2009)**. Comme l'Initiative des Alpes le réclamait depuis des années, une évaluation externe a finalement été menée. Le Conseil fédéral concède que seule la bourse du transit alpin permettra d'atteindre l'objectif et que, sans mesures supplémentaires, l'objectif intermédiaire de 1 million de trajets en 2011 ne pourra pas non plus être atteint. Les capacités ferroviaires disponibles pour le trafic marchandises n'ont été utilisées qu'à 66% en 2008. La crise conjoncturelle actuelle pourrait modifier la répartition modale (part de trafic route/rail) en défaveur du rail. Le Conseil fédéral entend «examiner» l'opportunité d'intensifier la collaboration internationale, d'établir un plan directeur et d'édicter des interdictions de circuler pour certaines catégories de véhicules et de marchandises. Mais l'instrument majeur reste la bourse du transit alpin.

A travers une étude menée par le bureau d'ingénieurs Metron, l'Initiative des Alpes a fait examiner l'impact du futur **tunnel de base du Gothard** sur le transfert de trafic. Selon ses auteurs, l'effet de transfert direct sera très modeste. Une étude similaire menée sur mandat de la Confédération au



sujet de l'impact du tunnel de base du Lötschberg depuis sa mise en service en 2007 a indirectement confirmé ce résultat. L'introduction prochaine de la bourse du transit alpin est d'autant plus importante.

Le 28 mai, le Conseil des Etats a étonnamment donné une suite favorable aux **initiatives déposées par le Tessin et Uri** demandant une accélération de la mise en place d'une bourse du transit alpin. Ces initiatives cantonales sont depuis lors entre les mains du Conseil national, qui a reporté par deux fois sa décision à leur sujet.

L'Initiative des Alpes a poursuivi son lobbying en faveur de la **bourse du transit alpin en Europe**: dans tout l'arc alpin (Turin, Coni, Schaan, Rosenheim, Gröbming) et dans les Pyrénées (Lourdes), des représentant-e-s de l'Initiative des Alpes ont exposé les tenants et aboutissants de la bourse du transit alpin lors de manifestations publiques. De plus, de nombreux contacts informels avec des organisations, administrations et instances politiques ont été noués et approfondis à travers des rencontres directes ou lors de séminaires et congrès. Des **mandats externes** en Allemagne, Autriche et Italie ont complété le travail de l'équipe de l'Initiative des Alpes.

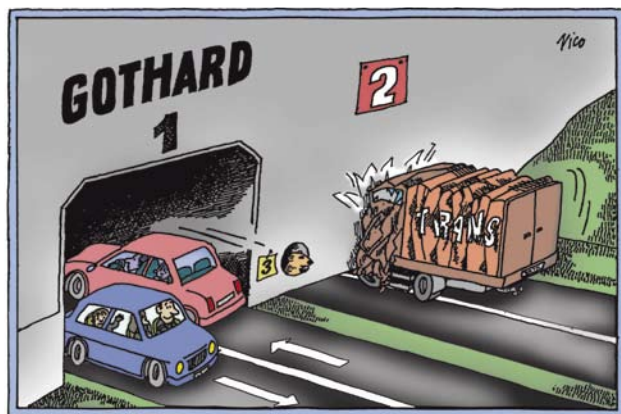
A l'occasion de la Journée internationale de la montagne, l'Initiative des Alpes a fait sonner un cor des Alpes devant le bâtiment du **parlement européen à Bruxelles** et a servi aux parlementaires, avec le concours du chef de cantine, des mets issus de l'arc alpin. Outre ces spécialités culinaires, la nouvelle recette «bourse du transit alpin» a été présentée à un stand d'information.

Lors du trajet à bord du **Climat Express**, de Bruxelles à Copenhague, l'Initiative des Alpes a présenté ses idées sur la politique du transfert de trafic dans le cadre d'un atelier organisé par des responsables européens des milieux de

cheminots. Ce voyage – neutre sur le plan de l'impact climatique – de délégué-e-s européen-ne-s au Sommet mondial sur le climat, avait été initié par l'Union internationale des chemins de fer (UIC) et le Programme des Nations Unies pour le climat.

Le Tribunal administratif fédéral a donné raison à l'ASTAG dans son recours contre le **relèvement de la RPLP** intervenu en 2008, invalidant celui-ci. Une partie de l'effet de transfert modal de cet instrument est ainsi annulé. Le Conseil fédéral a fait opposition contre cette décision devant le Tribunal fédéral.

Le 12 janvier, la commission des transports du Conseil des Etats a décidé à l'unanimité d'obliger le Conseil fédéral à mener un examen approfondi de la question de l'**assainissement du tunnel routier du Gothard**. Dans la foulée, deux des quatre interventions en suspens à ce sujet ont été retirées. A travers une petite étude, l'Initiative des Alpes a démontré que, contrairement à ce que prétendaient les motionnaires, le percement d'un **deuxième tube «sans accroissement de capacité»** serait absolument impossible techniquement.



Notre opposition au **centre de contrôle des poids lourds au Tessin**, en raison de son emplacement mal choisi, est toujours pendante auprès du DETEC. La décision concernant un éventuel maintien de cette opposition ne sera donc prise qu'en 2010. En 2009, l'Initiative des Alpes n'a pas fait d'autre usage de son **droit de recours**: elle n'a ni déposé de nouvelle opposition, ni contesté plus avant une décision.

Le traditionnel **Feu dans les Alpes** s'est déroulé cette fois-ci au nord de la chaîne jurassienne. Le 8 août, par une gigantesque inscription aux flambeaux allumée sur le terrain de l'ancienne gare aux marchandises de la Deutsche Bahn, l'Initiative des Alpes a attiré l'attention sur le danger des



méga-camions (camions de 60 tonnes). En même temps, elle a organisé, aux côtés d'autres organisations, une grande coalition contre ces monstres routiers, coalition qui regroupe actuellement plus de 40 membres. Des initiatives ont été lancées dans une bonne dizaine de cantons pour refuser l'admission de ces camions géants.

La **Convention alpine** n'a pas progressé en 2009. Le plénum du Conseil national a refusé, en décembre, d'entrer en matière sur la ratification des protocoles d'exécution – dont celui sur les transports. L'objet est ainsi retourné au Conseil des Etats.

Lors de **consultations**, l'Initiative des Alpes s'est exprimée sur les objets suivants: arrêté fédéral relatif à l'élimination des goulets d'étranglement sur le réseau des routes nationales, ordonnance sur les exigences techniques requises pour les véhicules routiers, révision de la loi sur le CO₂, ordonnances relatives au projet de législation concernant le trafic marchandises, deuxième étape de la réforme des chemins de fer 2.

2. Information et communication

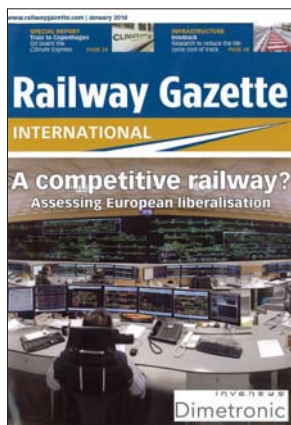
Ancrer la protection des Alpes dans les esprits

Avec nos idées en matière de transfert des marchandises de la route au rail, nous ne faisons pas que protéger le fragile écosystème alpin; nous contribuons également à empêcher une aggravation du **réchauffement climatique**. C'est d'autant plus important que la Conférence de Copenhague sur le climat, à fin 2009, n'a débouché que sur un maigre résultat – si résultat il y a eu... La Suisse a ainsi beau jeu de repousser encore la mise en œuvre d'une politique



efficace pour protéger les Alpes. En cette **année anniversaire** «20 ans d'Initiative des Alpes – 15 ans d'article constitutionnel», nous n'avons donc pas manqué de rappeler nos revendications au public, en redoublant de fréquence et d'intensité.

C'est ainsi que nous avons organisé quatre **conférences de presse** (contre deux l'année précédente), dont une au Tessin. Nous avons envoyé 24 **communiqués de presse**, la plupart simultanément en allemand, français et italien. Nous avons été très présents dans les **médias traditionnels**, notamment dans les quotidiens, radios locales et télévisions régionales, sur la DRS et à la Télévision suisse. A noter la publication d'un reportage sur l'association dans le magazine «Schweizer Familie». Les références à l'Initiative des Alpes **en ligne** sur les sites web de médias, agences et organisations sont bien réelles également, quoique difficiles à répertorier. Notre champ d'activité, à savoir protéger l'être humain et l'environnement – avant tout dans les Alpes – contre un trafic poids lourds excessif, continue de susciter l'intérêt, tout comme nos propositions pour une politique des transports durable. Un groupe de fans de l'Initiative des Alpes s'est constitué sans notre entremise sur **Facebook**.



A l'**étranger** également, l'Initiative des Alpes est présente dans les médias. C'est ainsi que l'idée de la bourse du transit alpin, lancée par l'Initiative des Alpes pour protéger les Alpes contre les nuisances grandissantes du transport routier, a fait l'objet de plusieurs comptes rendus dans des **médias du Tyrol autrichien et du Tyrol du Sud**. Des **médias du sud de l'Allemagne** se sont particulièrement intéressés à notre mobilisation contre les camions de 60 tonne – les «méga-camions». L'Initiative des Alpes a en outre été présente lors de conférences de presse à Vienne, dans le sud de la Bavière et à Turin, ainsi que dans un assez long article paru dans la «**Railway Gazette International**». Cette revue mensuelle s'adresse à l'industrie mondiale du chemin de fer, du métro, du rail léger et du tram.

Les cinq numéros de notre journal «**échos**» sont parus ponctuellement. Le **100^e**, sorti le 20 février 2009, soit 15 ans exactement après l'acceptation de l'initiative des Alpes par le peuple suisse, a pris la forme d'un numéro double. A l'occasion d'une interview donnée à l'Initiative des Alpes, l'ancien conseiller fédéral **Adolf Ogi** a confié qu'aujourd'hui, il approuverait certainement l'initiative des Alpes. Dans le 100^e numéro d'«échos» était encarté un dépliant présentant l'historique de notre association; produit tout exprès pour l'occasion, il était intitulé «Une rétrospective en guise de perspectives».

Notre **site web** www.initiative-des-alpes.ch (y c. www.bourse-du-transit.ch) a reçu en 2009 quelque 335'000 visites, soit 85'000 de plus qu'en 2008. Une visite moyenne a duré 3,33 minutes, soit 20 secondes de plus que l'année précédente – un bon signe. La page d'accueil mise à part, les rubriques les plus lues semblent être la «Revue de presse», la fonction «Recherche» et les «Infos aux médias». Le principal mot clé par lequel les visiteuses et visiteurs ont accédé au site web de l'Initiative des Alpes via google ou d'autres moteurs de recherche était clairement «alpeninitiative», suivi de «initiative des alpes» et «iniziativa delle alpi», mais aussi «alpentransitbörse» et – en cette année anniversaire – «alpeninitiative 1994». Surprise amusante: on trouve au 10^e rang le terme «Kartoffelwärmer», un produit de notre Boutique.

3. Randonnées

A la découverte des Alpes

Lors de cinq randonnées d'une semaine et de deux randonnées d'un week-end, des membres de l'Initiative des Alpes sont partis à pied à la découverte de **contrées**



exceptionnelles de Suisse, d'Italie et de France. En plus des «hits» que sont le Val Maira, les Apennins et la Vallée de Binn, nous avons organisé dans le sud de la France une semaine de randonnée au pied des Alpes. Cette randonnée aux confins méridionaux des Alpes était déjà complète deux semaines après sa publication. Les randonnées d'une semaine sans portage quotidien de sac à dos semblent être appréciées. Malheureusement, trois de celles-ci ont dû être annulées faute d'un nombre suffisant d'inscriptions. L'Initiative des Alpes remercie chaleureusement les accompagnatrices et accompagnateurs pour leur magnifique engagement bénévole. Nous sommes convaincus que toute personne ayant l'occasion de se plonger intimement dans l'univers alpin, par exemple lors de nos randonnées, n'est que plus convaincue de la nécessité de **protéger durablement ce patrimoine.**

4. Vente d'article à la Boutique des Alpes

Les Alpes en cadeau

Après une croissance marquée, le chiffre d'affaires de la **Boutique des Alpes** s'est stabilisé il y a trois ans à un niveau de l'ordre de Fr. 340'000, permettant une gestion efficace. Notre collaboratrice de Brique a soigneusement empaqueté 12'815 (+462) produits dans 3'174 colis (-354). Le nombre de commandes a légèrement diminué; en revanche, le nombre moyen d'articles par commande a quelque peu augmenté (quatre articles). Les biscuits «Schaijettas da Terza»



ont été une fois de plus le produit le plus apprécié, suivi du risotto tessinois aux herbes des Alpes. 39% de nos clientes et clients ont généreusement arrondi vers le haut le montant de leur facture par un don. Merci! Beaucoup de petites exploitations et d'ateliers sociaux de l'arc alpin bénéficient de la **vente d'articles** par la Boutique de l'Initiative des Alpes.

5. Vie de l'association

Préparer demain et après-demain

A l'occasion de l'**assemblée générale** du 9 mai 2009, notre association a pu fêter ses 20 ans d'existence. Le conseiller fédéral **Moritz Leuenberger**, le ministre des Transports du Land autrichien du Tyrol **Bernhard Tilg**, de nombreuses autres personnalités et quelque 250 membres ont pris part à d'inoubliables réjouissances sous un **chapiteau** installé à Flüelen. A l'occasion de cette fête, le **directeur exécutif de la Communauté des chemins de fer européens**, Johannes Ludewig, a décerné à Moritz Leuenberger l'«European Railway Award» pour son engagement en faveur d'une politique durable des transports en Suisse. Le conseiller fédéral a dédié ce prix au peuple suisse, saluant ses sages décisions en faveur du transfert des marchandises et des transports publics. Il a fait don de ce prix à l'Initiative des Alpes.



Le **comité** s'est réuni à quatre reprises en 2009, dont deux fois à Berne, et une fois pour un week-end de planification à Morat. Il a visité le centre de contrôle des poids lourds d'Erstfeld. Le **bureau** a tenu chaque mois une conférence téléphonique et il s'est réuni à Lucerne pour une séance d'une journée.

Urs Bernhardsgrütter s'est retiré du comité et Andreas Weissen de la vice-présidence. Rita Huwiler a été élue au comité, Thomas Burgener et Nina Hochstrasser l'ont été au bureau. Christa Mutter a été nommée vice-présidente. Sous des applaudissements nourris, l'assemblée générale a nommé Andreas Weissen président d'honneur. Le comité se compose désormais comme suit: Fabio Pedrina, président, Christa Mutter, vice-présidente, Johannes Brassel, Thomas Burgener, Lisa Bürgi, Marlène Burri Perret-Gentil, Pietro Gianolli, Stefan Grass, Andrea Hämmerle, Edith Häusler, Monika Heiniger, Nina Hochstrasser, Susanne Hugo-Lötscher, Rita Huwiler, Anita Lachenmeier, Carlo Lepori, Christian Müller, Paulo Peduzzi, Willy Perret-Gentil, Adrian Wüthrich.

6. Personnel

Au service de la protection des Alpes



Elena Strozzi

En moyenne, l'**effectif du personnel** en 2009 a représenté l'équivalent de 7,25 postes à plein temps (2008: 6,51). Après de longues recherches, le poste vacant de l'antenne romande a enfin pu être repourvu. La Tessinoise **Elena Strozzi** s'occupe ainsi, depuis l'été 2009, de la Suisse romande et du Tessin, à

partir de Fribourg. Susanne Blättler a organisé, en tant que collaboratrice temporaire, les deux grands événements de l'année anniversaire, la fête de Flüelen et le «Feu dans les Alpes» à Bâle.

Les collaboratrices et collaborateurs des agences d'Altdorf et de Brigue se sont réunis les 26 et 27 mai à Sörenberg pour la séance annuelle du personnel, qu'ils ont clôturée en «exerçant» au Seilpark (parc aventure) une forme de collaboration originale.



7. Promotion des adhésions et récolte de fonds

Merci de votre initiative!

Au moins **50'000 personnes** ont reçu en 2009, avec le journal «échos» (5 fois par année), une invitation à faire un don. Près de **20'000 personnes** ont soutenu généreusement l'Initiative des Alpes par une **cotisation de membre ou un don**. Nous exprimons notre gratitude à tous nos membres, donatrices et donateurs fidèles, grâce auxquels l'Initiative des Alpes a pu surmonter sans faiblir la crise financière de l'année 2009, nous permettant ainsi de poursuivre notre travail sans coupes financières douloureuses. Un grand merci!

Deux projets particuliers de l'Initiative des Alpes ne seraient pas réalisables sous cette forme sans le soutien notable de **fondations donatrices**. Le projet «Réseau Bourse du transit alpin» est financé aux deux tiers par la Oak Foundation. L'Initiative des Alpes a perçu la seconde moitié de ce subside en 2009. La Fondation Paul Schiller a permis, par une contribution à fonds perdus, la réalisation des travaux préparatoires au projet «Institut pour la réduction du trafic marchandises».

8. Finances

Protection des Alpes certifiée

L'Initiative des Alpes dispose d'un petit capital d'organisation devant être disponible sous forme de liquidités. Raison pour laquelle elle ne possède pas de titres. Les comptes de l'exercice 2009 bouclent avec un excédent de Fr. 14'747, qui est de Fr. 31'747 plus élevé que celui inscrit au budget. Cela est dû principalement à la **nouvelle adjudication des mandats relatifs au journal et aux mailings**. Une somme d'environ Fr. 50'000 a pu ainsi être économisée, sans perte de qualité et – conformément à la philosophie de l'Initiative des Alpes – en confiant toujours la production à des entreprises régionales de la région alpine, plutôt qu'en privilégiant purement et simplement le prestataire le plus imposant et le meilleur marché. Le **capital** de l'Initiative des Alpes est ainsi passé à Fr. 394'824.

En novembre 2009, la Fondation **ZEWO** a décerné officiellement son **label de qualité** à l'Initiative des Alpes. Le ZEWO a ainsi attesté que l'association fait un usage consciencieux et digne de confiance des dons recueillis.



Le travail de l'Initiative des Alpes a été analysé et approuvé par la Fondation ZEWo, le Service spécialisé suisse des organisations d'utilité publique collectant des dons. Ce label «atteste d'un usage conforme au but, économique et performant des dons qui nous sont faits, d'un fonctionnement transparent et digne de confiance, de structures de contrôle indépendantes et efficaces, d'une communication loyale et d'une acquisition éthique des fonds». www.zewo.ch

9. Perspectives 2010

2e tube pour la énième fois

Les activités de lobbying en faveur de la **bourse du transit alpin** se poursuivent en 2010. Une attention particulière doit être accordée au débat sur **Rail 2030**. La sensibilisation du public à l'égard de la problématique des **mégacamions** doit encore se renforcer. Une nouvelle étude de l'Initiative des Alpes a montré que, durant les **travaux d'assainissement** du tunnel routier du Gothard, le trafic pourra être absorbé par deux **chaussées roulantes (char-**

gement des voitures et camions sur le rail). L'Initiative des Alpes veut obtenir la concrétisation de cette idée. Le financement de l'**institut pour la réduction du trafic marchandises** se poursuit. Le thème des **transports absurdes** est relancé.



Les médias électroniques seront davantage utilisés pour nos activités de communication. Les travaux de planification de la refonte de notre **site web** ont commencé. La **brochure de présentation** de l'Initiative des Alpes sera vraisemblablement remaniée et rééditée.

Afin d'assurer l'avenir financier de l'association, l'Initiative des Alpes entend prospecter davantage le public de 40 à 50 ans pour élargir le cercle des donatrices et donateurs. Le **concept des randonnées** sera réexaminé.



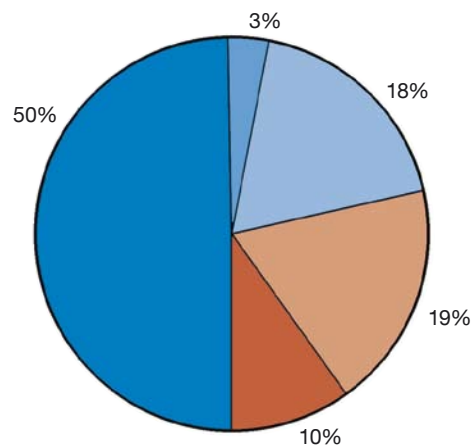
Comptes 2009

Compte d'exploitation	2009	2008
PRODUITS	2'050'469	1'927'041
Récolte de fonds	1'592'561	1'430'824
Prestations	35'710	59'472
Randonnées	65'325	58'207
Boutique	356'873	378'538
CHARGES	-2'038'944	-1'894'490
Projets de protection des Alpes	-1'014'666	-899'078
Randonnées	-66'888	-50'183
Boutique	-374'319	-350'187
Publicité et récolte de fonds	-382'680	-303'070
Administration	-200'392	-291'971
Résultat d'exploitation	11'525	32'551
Résultat financier	1'853	964
Autre résultat	1'369	-1'988
Résultat d'organisation	14'747	31'528
Capital des fonds	86'933	8'268
Capital lié	-	-
Capital libre	-72'187	23'260
Après mouvements de capitaux	0	0

Bilan au	31.12.2009	31.12.2008
ACTIFS	571'514	628'7662
Actifs circulants	568'610	615'316
Capitaux fixes	2'904	13'449
PASSIFS	571'514	628'766
Capital étranger	176'690	248'689
Capital des fonds	95'201	8'236
Capital d'organisation	299'622	371'809

Les comptes annuels 2009 de l'Initiative des Alpes sont présentés conformément aux recommandations relatives à la présentation des comptes des organisations à but non lucratif (Swiss GAAP RPC) et aux directives du ZEWO, cela afin d'accroître la transparence et d'améliorer la comparabilité avec d'autres organisations. Les données financières présentées sur cette page sont un condensé des comptes 2009 révisés. Les comptes détaillés et commentés peuvent être consultés sur www.initiative-des-alpes.ch ou demandés au secrétariat (tél. 041 870 97 81).

Charges selon les activités



Charges pour projets		71%
Projets de protection des Alpes	50%	
Randonnées	3%	
Boutique des Alpes	18%	
Publicité et administration		29%
Publicité (y c. anniversaire) et fundraising	19%	
Administration	10%	

Compte de modification du capital

	Etat au 31.12.2009	Attribution	Utilisation	Etat au 31.12.2008	Modification
Capital	394'824	331'320	-316'573	380'076	14'747
Capital des fonds	95'201	331'320	-244'387	8'268	86'933
Bourse du transit alpin	67'952	301'320	-233'368	-	67'952
Institut pour la réduction du trafic marchandises	27'249	30'000	-11'018	8'268	18'982
Capital d'organisation	299'622	-	-72'187	371'809	-72'187
Capital lié généré	16'000	-	-	16'000	-
Fonds pour vente d'articles	16'000	-	-	16'000	-
Capital libre généré	283'622	-	-72'187	355'809	-72'187
Capital d'organisation	283'622	-	-72'187	355'809	-72'187